

# Règlement sur le contrôle qualité

# **Règlement sur le contrôle qualité des écoles suisses de ski et de snowboard**

**vom**

**6. September 2002**

Le présent règlement a été adopté par le Comité le 15.05.2003, en application de l'article 3 des statuts de Swiss Snowsports du 6 septembre 2002.

## **I. GENERALITES/ APPLICATION**

---

1. Afin de pouvoir garantir à ses hôtes/élèves des prestations de qualité supérieure, Swiss Snowsports est organisation responsable du « Label de qualité pour le tourisme suisse », labels Q1 à Q3.

Le label de qualité est protégé et a été inscrit sur les registres correspondants.

2. Le respect du présent règlement conditionne l'octroi, par Swiss Snowsports, de la licence pour le label de qualité des écoles suisses de ski et de snowboard.

## **II. DEFINITION DU LABEL DE CONTROLE QUALITE**

---

3. Le label de qualité a été créé par la Fédération suisse du tourisme dans le but d'encourager la réflexion sur la qualité dans la branche du tourisme.

## **III. DROITS ET OBLIGATIONS DES MEMBRES COLLECTIFS LIES A L' OBTENTION DU LABEL «Q»**

---

4. Tous les membres collectifs de Swiss Snowsports sont autorisés à introduire le label de qualité et à s'attribuer le degré «Q» correspondant.
5. En vue d'obtenir la licence et le titre de « école suisse de ski et de snowboard », les écoles de la catégorie A III, VI et V s'engagent à acquérir au minimum un label Q1. Pour les écoles de la catégorie A I et II, l'obtention du label est facultative.

## **IV. DROITS ET OBLIGATIONS DE SWISS SNOWSPORTS**

---

6. Swiss Snowsports siège au Conseil qualité de Suisse Tourisme, où il défend les intérêts des écoles suisses de ski et de snowboard.
7. Swiss Snowsports veille à la constante amélioration de la qualité des prestations offertes par les écoles suisses de ski et de snowboard.

## **V. DROITS ET OBLIGATIONS DES ECOLES DE SKI ET DE SNOWBOARD**

---

8. Les écoles sont soumises au Règlement sur le label de qualité.

## VI. DISPOSITION FINALES

---

Ce règlement entre en vigueur dès son approbation par le Comité.

Belp, le 27 mars 2003/RC/ho

Der Präsident



Karl Eggen

Der Direktor



Riet R. Campell

SWISS **SNOWSPORTS** Association  
Hühnerhubelstrasse 95  
CH-3123 Belp

Telefon +41 (0)31 810 41 11  
Fax +41 (0)31 810 41 12  
info@snowsports.ch  
www.snowsports.ch